

L'an deux mil seize, le vingt-six mai, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Damien MICHALLET, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

DATE DES CONVOCATIONS : 19 mai 2016

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des élus.

Présents : MM. MICHALLET Damien, ALLAROUSSE Nicolas, BALLEFIN Robert, BERCHET Marie, BOUCHÉ Christian, CORREIA Alexia DERDERIAN Philippe, DUMOULIN Chantal, GENILLON André, GOICHOT Guadalupe, MILLY Roger, ROGEMOND Maurice, SADIN Christine.

Excusés : M. GAIFFIER Jean-Philippe donne procuration à M. BALLEFIN Robert,
Mme AUBIGNAT Stéphanie donne procuration à M. Philippe DERDERIAN,
Mme CANET Véronique donne procuration à Mme SADIN Christine,
Mme GRUOT Mireille donne procuration à M. BOUCHÉ Christian,
Mme ROGEMOND Ludivine.

Absent : M. MAUGER Dominique

Madame GOICHOT Guadalupe est nommée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le quorum étant vérifié, la séance est ouverte à vingt heures trente.

DESIGNATION JURY CRIMINEL POUR LE RESSORT DE LA COUR D'ASSISES DE L'ISERE

Les jurés sont des citoyens tirés au sort qui participent, aux côtés des magistrats professionnels, au jugement des crimes au sein de la Cour d'Assises. Les jurés sont des juges à part entière.

Le maire établit une liste préparatoire en tirant au sort publiquement un nombre de noms triple de celui prévu pour la commune et ce, à partir de la liste électorale. Il faut avoir 23 ans au cours de l'année civile qui suit.

Monsieur le Maire avertit par courrier les électeurs qui figurent sur cette liste préparatoire et transmet la liste au greffe de la Cour d'Assises dont dépend la commune.

Monsieur le Maire propose de désigner en présence d'un représentant des communes de Frontonas et de Chamagnieu les jurés d'assises pour l'année 2016. Le tirage au sort se fait en fonction de la liste électorale.

Les membres du Conseil Municipal ont désigné :

COMMUNE	NOM ET PRENOM
CHAMAGNIEU	1/ VACHET ép. HENOUX-FERRARI Hélène
	2/ ROGER Jean-Michel
	3/ SEDUSI ép. OFFREY Jacqueline
FRONTONAS	1/ ACHARD Anthony
	2/ CURT Bernard
	3/ CAMPS Nadine
	4/ DUMOLLARD Patrick
	5/ GUIEN Patrick
	6/ JAS Anne-Marie
SATOLAS ET BONCE	1/ COTTIN David
	2/ COLLET Frédérique
	3/ DERDERIAN Philippe
	4/ DOCHIER Romain
	5/ PROST Martine
	6/ SERANO Franck

INFORMATION - APS POLE DES LURONS

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal l'esquisse du Pôle des Lurons.

ATTRIBUTION MARCHÉ –EXTENSION MEDIATHEQUE

Monsieur Damien MICHALLET, Maire, rappelle au Conseil Municipal le projet d'extension de la médiathèque.

Une consultation a été lancée le 25 avril 2016 et affichée à la porte de la mairie du 25 avril 2016 au 20 mai 2016 à 12h.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 24 mai 2016 à 9h pour l'ouverture des plis et le 25 mai à 17h pour l'analyse des offres.

Après analyse des offres, la commission d'appel d'offres propose de retenir les entreprises suivantes :

Lots	Désignation des lots	Entreprises	adresse	Montant HT
6	MENUISERIES EXTERIEURES ALU	BORELLO	SAINT CLAIR DE LA TOUR	26 909, 70 €
7	CARRELAGES - FAÏENCES	SIAUX	CHONAS L'AMBALLAN	6 700, 80 €
10	PLACO - PLAFOND PEINTURE	S.V.P.P.	VILLETTE D'ANTHON	7 438, 80 €
11	CHAUFFAGE ELECTRICITE	CASELLA	SAINT VULBAS	6 447, 60 €
				47 496, 90 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la décision de la commission d'appel d'offres et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

SEDI - TRAVAUX SUR RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE ENFOUISSEMENT BT – ROUTE DE LA SAVANE/CHEMIN DE LA VERCHERE

Monsieur Christian BOUCHÉ, adjoint délégué aux travaux, rappelle au Conseil Municipal que, suite à la demande de la collectivité, le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) envisage de réaliser, dès que les financements seront acquis, les travaux présentés dans les tableaux ci-dessous, intitulés :

*Collectivité : commune SATOLAS ET BONCE
Affaire n° 15-778-475
Enfouissement BT – Route de la Savane/Chemin de la Verchère*

SEDI - TRAVAUX SUR RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 48 037 €

Le montant total des financements externes serait de : 15 827 €

La participation aux frais du SEDI s'élève à : 1 110 €

La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élèverait à : **31 099 €**

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- du projet et du plan de financement définitifs
- de la contribution correspondante au SEDI.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré à l'unanimité,

1 - PREND ACTE du projet et du plan de financement de l'opération, à savoir :

Prix de revient prévisionnel : **48 037 €**
Financements externes : **15 827 €**
Participation prévisionnelle : 32 210 €
(frais SEDI + contribution aux investissements)

2 - PREND ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fond de concours d'un montant prévisionnel total de : **31 099 €**.

SEDI - TRAVAUX SUR RESEAUX FRANCE TELECOM – ROUTE DE LA SAVANE/CHEMIN DE LA VERCHERE

Monsieur Christian BOUCHÉ, adjoint délégué aux travaux, rappelle au Conseil Municipal que suite à la demande de la collectivité, le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) envisage de réaliser, dès que les financements seront acquis, les travaux présentés dans les tableaux ci-dessous, intitulés :

Collectivité : commune SATOLAS ET BONCE
Affaire n° 15-778-475
Enfouissement FT – Route de la Savane/Chemin de la Verchère

SEDI - TRAVAUX SUR RESEAUX FRANCE TELECOM

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : **14 558 €**
Le montant total des financements externes serait de : **3 352 €**

La participation aux frais du SEDI s'élève à : **939 €**
La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élèverait à : **10 267 €**

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- du projet et du plan de financement définitifs
- de la contribution correspondante au SEDI.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré à l'unanimité,

1 - PREND ACTE du projet et du plan de financement de l'opération, à savoir :

Prix de revient prévisionnel : **14 558 €**
Financements externes : **3 352 €**
Participation prévisionnelle : 11 206 €
(frais SEDI + contribution aux investissements)

2 - PREND ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fond de concours d'un montant prévisionnel total de : **10 267 €**

SEDI - TRAVAUX SUR RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE ENFOUISSEMENT BT/FT – CHEMIN DU RUBIAU

Monsieur Christian BOUCHÉ, adjoint délégué aux travaux, rappelle au Conseil Municipal que suite à la demande de la collectivité, le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) envisage de réaliser, dès que les financements seront acquis, les travaux présentés dans les tableaux ci-dessous, intitulés :

*Collectivité : commune SATOLAS ET BONCE
Affaire n° 15-495-475
Enfouissement BT/FT – Chemin du Rubiau*

SEDI - TRAVAUX SUR RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 222 475 €

Le montant total des financements externes serait de : 72 614 €

La participation aux frais du SEDI s'élève à : 9 267 €

La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élèverait à : **140 594 €**

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- du projet et du plan de financement définitifs
- de la contribution correspondante au SEDI.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré à l'unanimité,

1 - PREND ACTE du projet et du plan de financement de l'opération, à savoir :

Prix de revient prévisionnel : **222 475 €**

Financements externes : **72 614 €**

Participation prévisionnelle : 149 861 €

(frais SEDI + contribution aux investissements)

2 - PREND ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fond de concours d'un montant prévisionnel total de : 140 594 €

SEDI - TRAVAUX SUR RESEAUX FRANCE TELECOM – CHEMIN DU RUBIAU

Monsieur Christian BOUCHÉ, adjoint délégué aux travaux, rappelle au Conseil Municipal que suite à la demande de la collectivité, le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) envisage de réaliser, dès que les financements seront acquis, les travaux présentés dans les tableaux ci-dessous, intitulés :

*Collectivité : commune SATOLAS ET BONCE
Affaire n° 15-495-475
Enfouissement FT – Chemin du Rubiau*

SEDI - TRAVAUX SUR RESEAUX FRANCE TELECOM

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 57 412 €

Le montant total des financements externes serait de : 8 800 €

La participation aux frais du SEDI s'élève à : 2 782 €

La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élèverait à : **45 830 €**

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- du projet et du plan de financement définitifs
- de la contribution correspondante au SEDI.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1 - PREND ACTE du projet et du plan de financement de l'opération, à savoir :

Prix de revient prévisionnel : **57 412 €**
Financements externes : **8 800 €**
Participation prévisionnelle : 48 612 €
(frais SEDI + contribution aux investissements)

2 - PREND ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fond de concours d'un montant prévisionnel total de : 45 830 €.

ENQUETE PUBLIQUE : DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER PRESENTEE PAR LA SOCIETE LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONALE

Monsieur le Maire expose le dossier présenté par la société ITM, Logistique Alimentaire Internationale, dont le siège social est : 24, rue Auguste de Chabrières 75737 PARIS, qui sollicite l'autorisation d'exploiter une plateforme logistique de stockage et de préparations sur la commune de SAINT-QUENTIN FALLAVIER, Route de Satolas et Bonce, Les Granges – ZAE de Campanos.

Les activités concernées sont soumises à autorisation pour la protection de l'environnement.

Ce site accueillera un entrepôt permettant le stockage de produits frais et surgelés et des produits de grande consommation. L'entrepôt sera doté de transstockeurs. Cette plateforme permettra d'approvisionner les différents points de vente Intermarché de la région.

La surface de plancher est de 70 000 m². Le projet de plateforme de distribution sera implanté sur un terrain d'environ 17,2 ha.

Un exemplaire du dossier était à la disposition du public en mairie de SAINT-QUENTIN-FALLAVIER pendant toute la durée de l'enquête, aux heures d'ouvertures habituelles.

L'enquête publique a lieu du 04 mai 2016 jusqu'au 3 juin 2016 inclus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité à la demande d'autorisation présentée par la société ITM et souhaite qu'en cas de recrutement de personnel, les habitants des communes limitrophes soient prioritaires et que les normes de sécurité soient respectées. Le flux supplémentaire des camions doit être pris en considération.

Monsieur le Maire rappelle qu'à plusieurs reprises, il a été évoqué le raccordement de la zone de Chesnes à la VP5 et y compris pour ce nouvel équipement, cette voirie aurait du sens.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal demandent que les études concernant cette route démarrent rapidement afin de délester les routes communales et de ce fait limiter la circulation des poids lourds sur le village.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Madame Marie BERCHET, Conseillère Municipale, membre de la commission vie associative présente le tableau des subventions aux associations validé par la commission.

Elle propose d'attribuer les subventions suivantes :

MUSIC EN VOIX	1 000 €
FOOT - FCCS	2 000 €
LOISIRS ET CULTURE	2 300 €
BASKET	1 300 €
TENNIS	1 400 €
BOULES	1 400 €
DAUPHINS ARGENTES	1 000 €
SATOLAS EN FORME	1 600 €
SATO CŒUR	1 100 €
DOUBLE JEU	1 200 €
COMITE DES FETES	1 200 €
EVADONS NOU-NOUS	900 €
ART ET COULEUR	900 €
MORGANE DE CHEVAL	800 €
ADMR	1 100 €
COUSEZ LURONNES	1 100 €
AMICALE DES POMPIERS	1 200 €
LES JSP	900 €
SOU DES ECOLES	1 200 €
JOUR JEUX	1 100 €
SATOLAS ET BAD	1 200 €
CHASSE	1 300 €
CLASSE EN 5	1 100 €
SYNDICAT AGRICOLE	900 €
TELETHON	900 €
TOTAL	30 100 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité des voix et une abstention, approuve les montants énoncés ci-dessus.

DECISION MODIFICATIVE N°1 – FRAIS D'ETUDES

Monsieur Damien MICHALLET, Maire, informe les membres du Conseil Municipal que les frais d'études sont imputés au compte 2031 « frais d'études ».

Ces frais d'études sont virés au compte 2313 « immobilisations en cours » lors du lancement des travaux par une opération d'ordre budgétaire (041).

Les travaux relatifs à l'extension du groupe scolaire viennent de démarrer, il est nécessaire de faire un virement comme suit :

DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2313/041 : immobilisations en cours (opérations patrimoniales)		75 049.32€		
R 2031/041 : Frais d'études				75 049.32€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les modalités de la décision modificative.

MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN A DESTINATION D'UN EHPAD

Monsieur Damien MICHALLET, Maire, rappelle aux membres du Conseil Municipal que, la commune a acquis une parcelle de terrain, chemin de la Verchère cadastrée section C n° 946 d'une contenance de 11 465 m².

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaiterait mettre à disposition cette parcelle à tout acteur public qui s'inscrirait dans la politique du Conseil Départemental de l'Isère et dans les prescriptions de l'ARS afin de créer un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

En effet, les EHPAD sont des établissements conventionnés et pour obtenir le statut d'EHPAD, les maisons de retraite doivent en effet signer une convention, la « convention tripartite », avec le conseil départemental dans lequel elles sont implantées et avec l'ARS.

La commune est prête à s'engager sur le financement de chambres pour les habitants de la commune. Les modalités de mise à disposition restent à définir avec tout organisme intéressé.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à la majorité des voix et une abstention, propose de mettre à disposition ce terrain à destination d'un EHPAD.

MISE EN PLACE DES CLEFS ELECTRONIQUES POUR LA SALLE D'ANIMATION RURALE

Monsieur Damien MICHALLET, Maire, informe le Conseil Municipal qu'un trop grand nombre de clefs de la Salle d'Animation Rural circule actuellement ce qui rend difficile le contrôle et la gestion de son accès.

Afin de palier à ce problème, il propose d'installer un système de clefs électroniques dans l'ensemble du bâtiment.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Maurice ROGEMOND qui apporte des informations complémentaires et explique le système de clefs électroniques retenu.

Plusieurs élus ont souhaité des précisions sur le contrôle des sorties de la salle. Le contrôle de la fermeture de la salle ne peut se faire que si les utilisateurs ont verrouillé la porte.

Un devis a été demandé LBA THIVEL, revendeur, domicilié à Vaulx en Velin pour un montant de 12 762, 00 HT €, soit 15 314, 40 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ce devis et charge Monsieur le Maire de signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

POINT URBANISME ET PLU

➤ Point PLU

Monsieur BALLEFIN rappelle les étapes en cours pour l'élaboration du futur PLU.

➤ Point urbanisme

Monsieur Robert BALLEFIN, Adjoint délégué à l'urbanisme, avec l'assistance de Mme Alexia CORREIA, présente les différentes autorisations de droit du sol traitées sur la commune de mars à mai 2016.

DOCUMENTS D'URBANISME	OBJET	NOM	ADRESSE des TRAVAUX	DECISION
Permis de construire en cours d'instruction	Maison individuelle	PANOYAN Vatrán	Imp des Narcisses	en cours
	3 Logements mitoyens	HERNANDEZ Rachel	Route de la Ruelle	en cours
	Maison individuelle	PONTILLE Jordan / LEGUEN Camille	3 Lotissement les Pinsons	en cours
	2 Maisons individuelles	BONNE Jean-Michel	Chemin de Planbois	en cours
	Maison individuelle	DEBOURG Richard/MARTIN Corine	chemin des Iris	en cours
	Maison individuelle	PEYAUD Natan / LAVAL Elisa	Impasse Combe Robert	en cours
Permis d'aménager	Division de terrain en 3 lots à bâtir	CRASSARD Gilbert	Route de la Ruelle	en cours
	à bâtir	Promotion 2000	Impasse Combe Robert	en cours
déclarations préalables	Mur de Cloture	TOLLY Nicolas	341 Rue du David	Favorable le 04/03/2016
	Bardage d'un hangard Imp Severieu	VERNAISON André	Imp Severieu	Favorable le 04/03/2016
	Division de terrain pour 1 lot à bâtir	ALLIANCE IMMO pour Noëlle TRUCHET	330 Montée de l'Eglise	Favorable le 09/03/2016
	Abri de jardin + Clôture	CARTON Pascal	Lotissement de la Garenne	Favorable le 10/03/2016
	Création d'un mur de clôture	GIANELLI Luc	560 Route des Etraits	Favorable le 17/03/2016
	Création d'une pièce + 2 fenêtres de toit	CECILLION Christian	3 Lotissement le Ropinand	Favorable le 18/03/2016
	Ravalement de Façade	TEURIO Marc	191 Montée du Roy	Favorable le 02/04/2016
	Mur de clôture	ROSE Christophe	110 Chemin des Perdris	Favorable le 10/04/2016
	Ravalement de façade	BESSON Thierry	25 Route de la Bourbre	Favorable le 10/04/2016
	Modifications d'ouverture + Pose de fenêtre de toit	NARDY Cédric	Montée du Roy	Favorable le 11/04/2016
	Piscine de 18m²	HESNARD-DOURIS Nathalie	275 Route de la Ruelle	Favorable le 14/04/2016
	Abri de jardin	THEVENARD Florence	1 Impasse des prés	Favorable le 14/04/2016
	Modification façade + fenêtre de toit	JON Robert	3 Lotissement prés de la Fontaine	Favorable le 14/04/2016
	Création de 2 fenêtres + accès extérieur	DELORME Florian	29 Chemin des iris	Favorable le 14/04/2016
	Aménagement comble + fenêtre toit	CECILLION Christian	3 Lotissement le Ropinand	Favorable le 14/04/2016
	Ravalement de Façade	ABRIAL Baptiste	44 Route de Bonce	Favorable le 29/04/2016
	Piscine	CATERNET Stéphane	133 Impasse des Capucines	Favorable le 29/04/2016
	Abri de jardin	BASTIANINI Christophe	6 Lotissement de la Garenne Route des sorbières	Favorable le 06/05/2016
	Clôture	ALPHONSE Jean-Louis	8 Allée des Platanes	Favorable le 10/05/2106
	Pose de 10 panneaux photovoltaïques	NARDY Gérard	145 Chemin des Cours	Favorable le 12/05/2016
	Ravalement de Façade	BORNICAT Yannik	363 Route de Bonce	Favorable le 13/05/2016
	Surélévation mur existant	VARVIER Maurice	292 Montée de l'Eglise	Favorable le 13/05/2016
	Piscine	CHAUMETTE Grégory	2 lot le clos des Chênes	Favorable le 13/05/2016
Création abri de jardin	TISSOT Yvan	429 Route de l'Eperon	Favorable le 20/05/2016	
Piscine	PETIT Sébastien	594 Route de la Savane	Favorable le 26/05/2016	
permis de construire	Maison individuelle	DELANNEAU Raphaël/ BADIN Amandine	Route de Bonce	Favorable le 01/04/2016
	Fermeture du préau pour bibliothèque	COMMUNE	Montée des Lurons	Favorable le 12/04/2106
	Appenti	HESNARD-DOURIS Nathalie	Route de la Ruelle	Favorable le 04/04/2016
	Réhabilitation maison existante	DELPHIN Jean-Claude	Route de la Ruelle	Favorable le 10/05/2106

POINT PRIVATISATION DE L'AEROPORT

Monsieur Damien MICHALLET, Maire, informe le Conseil Municipal sur les avancés de la démarche de la commune quant à la privatisation de l'aéroport Lyon Saint Exupéry.

Une revue de presse est distribuée à chaque élu afin que chacun puisse prendre connaissance du dossier et surtout mesurer l'impact de la démarche engagée par Monsieur le Maire.

POINT PERSONNEL

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Robert BALLEFIN qui informe le Conseil Municipal qu'un employé en arrêt depuis novembre 2014 devrait réintégrer son poste en juillet à temps partiel thérapeutique après décision du médecin du travail fin juin 2016.

Madame Christine SADIN fait part du courrier de M. Ilias LAZAAR qui souhaite arrêter son contrat au 31/05/2016. Elle l'a reçu avec Peggy BOUVIER (mission locale) et Jean-Philippe GAIFFIER le 18 mai 2016 dernier. Sa demande a été acceptée.

Madame GOICHOT informe que les 3 emplois d'avenir ont suivi une formation Hygiène lundi 23 mai 2016 par la diététicienne de COMPASS groupe, le fournisseur de repas à la cantine.

MODIFICATION COMPOSITION « COMMISSION DU PERSONNEL »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Stéphanie AUBIGNAT est intégrée dans

9. COMMISSION DU PERSONNEL	GAIFFIER JEAN-PHILIPPE	SADIN Christine	GRUOT Mireille	AUBIGNAT Stéphanie
		BALLEFIN Robert	DUMOULIN Chantal	

la commission du Personnel qui se compose ainsi :

VALIDATION REGLEMENT DE RESTAURATION SCOLAIRE – PERISCOLAIRE – TRANSPORT

Monsieur Damien MICHALLET, Maire, rappelle au Conseil Municipal que les règlements de restauration scolaire, périscolaire et transport ont été adressés à l'ensemble des élus avant le conseil municipal.

Monsieur le Maire a souhaité formaliser ses règlements pour une plus grande transparence, c'est pourquoi, il propose de les soumettre à délibération.

Après quelques ajustements en amont, ces règlements ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

- Aménagement Mairie : Monsieur le Maire fait le point sur les travaux de démolition près de la Mairie
- Problème de stationnement sur la route des Sorbières – Un nouvel arrêté permanent d'interdiction de stationner sera pris pour le côté pair de la route des Sorbières, de l'angle du Chemin des Cours jusqu'à l'impasse de la Garenne.
- Tableau « anciens Présidents de la 5^{ème} République » : ces tableaux seront installés dans la salle du conseil municipal et des mariages
- Date visite station de Traffeyère pour les élus : Monsieur le Maire rappelle qu'une visite avec les élus doit être organisée rapidement afin d'appréhender les nuisances estivales.

- Planning élus pour mariages 2016
- Appel du 18 juin : Pas de manifestation en 2016
- Tour de France 2016 : Rappel de la date du 16 juillet 2016 dès 14h12 pour la caravane
- Point Fête nationale du 14 juillet : Le sou des écoles organise un repas, la retraite aux flambeaux et le bal
- Une commission « carrière » s'est tenue le 25 mai 2016 en Préfecture pour les bassins d'infiltration de la ZAC de Chesnes Nord : un avis de report de l'arrêté a été retenu, la démarche avance.
- Une demande de stationnement pour la vente de pizza a été déposée à la Mairie → accord du Conseil Municipal après une rencontre avec l'intéressée.
- Monsieur DERDERIAN et la commission économie organisent un premier petit-déjeuner entreprise qui aura lieu le Mardi 14 Juin à partir de 8h30 dans les locaux de l'entreprise WE-EF105 rue du Santoyon à Satolas et Bonce ; une convention a été signée pour faciliter les échanges de fichiers
- Monsieur DERDERIAN a rencontré Pole emploi afin de mettre en place une convention de partenariat pour les offres d'emploi, il s'est rendu également à une réunion du PIL'ES
- Lors du prochain conseil un projet photovoltaïque sur le centre d'enfouissement sera présenté
- Inauguration de la plateforme d'enfouissement : la date du 1^{er} octobre a été retenue
- Lecture du courrier de M. UBEDA au Conseil Municipal
- Le 24 juin 2016, les JSP fêtent leur 10 ans d'existence

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL 1er JUILLET 2016 à 20 heures 30

Après l'évocation des questions diverses, la séance est close à 0H30